

Bruxelles, le 8 janvier 2009

Danuta Hübner en Bourgogne (France) se félicite de l'orientation des investissements européens vers l'innovation et le développement durable

La Commissaire Danuta Hübner sera en Bourgogne le 9 janvier afin de voir comment la région utilise les investissements européens qui lui ont été alloués dans le cadre de la politique de cohésion. Elle sera reçue par le Préfet de la région, M. Christian de Lavernée, et par le Président du Conseil régional, M. François Patriat. Au Creusot, elle visitera plusieurs projets qui ont déjà bénéficié du soutien de l'Union européenne. La ville a parfaitement réussi à diversifier ses activités économiques en s'appuyant sur son glorieux passé dans la sidérurgie et en misant sur la recherche et l'innovation.

S'exprimant avant la visite, la Commissaire Hübner a déclaré: «*La Bourgogne oriente de manière avisée les investissements européens vers les activités de recherche, l'innovation et le développement durable. Dans la période de crise que nous traversons, la région doit s'appuyer sur ses atouts, à savoir ses pôles de compétitivité et d'excellence, porteurs de développement économique. L'Europe l'accompagnera en ce sens.*»

La région Bourgogne est le siège de deux «pôles de compétitivité» labellisés par le gouvernement français : le pôle goût-nutrition-santé Vitagora à Dijon et le pôle nucléaire de Bourgogne. Elle appuie également son développement sur deux « pôles d'excellence»: le pôle image et ingénierie numérique à Chalon et le pôle de la performance à Magny-Cours lié à la compétition automobile.

Au château de la Verrerie, la Commissaire s'entretiendra avec les acteurs politiques locaux, des représentants d'entreprises et des universitaires. Elle présentera notamment les mesures proposées par la Commission pour accélérer la mise en œuvre des projets soutenus par l'Union européenne et faciliter l'utilisation des crédits européens dans le contexte de la crise économique actuelle.

Le nouveau programme pour la région soutenu par l'Union européenne (voir [MEMO/08/658](#)) contribuera au développement de la compétitivité du territoire bourguignon. Les autorités régionales ont choisi de concentrer ces investissements vers des domaines en phase avec les priorités communautaires : la recherche et l'innovation, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, le soutien aux entreprises, l'environnement, l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables dans le cadre du plan énergie climat en Bourgogne 2007-2013. Le programme prévoit de réduire la production de gaz à effet de serre (300 000 tonnes de CO₂ évitées d'ici à 2013) et de sensibiliser les entreprises aux technologies propres (3 000 actions de sensibilisation sont prévues).

En s'appuyant sur l'aide de l'Union européenne, 3000 nouveaux emplois devraient voir le jour dans la région, dont une partie importante dans la recherche ainsi que 490 nouvelles entreprises. Zone de transit importante, la région mettra également en place une offre de transport alternatif à la route (utilisation de la voie d'eau pour les marchandises, plus grande synergie des réseaux de transports collectifs pour les voyageurs).

Danuta Hübner se rendra sur **le site industriel du Creusot** où la politique de cohésion européenne a contribué au financement de 192 projets publics ou privés entre 2000 et 2006. Ce site fait partie du pôle nucléaire Bourgogne. Il se déploie sur près de 250 hectares et emploie 5000 personnes au sein d'entreprises de très haute technologie. La Commissaire visitera en particulier la grande Forge du Creusot, spécialisée dans la fabrication de pièces pour les centrales nucléaires et pour la pétrochimie. Elle verra également les laboratoires et la « plateforme 3D » de l'Institut Universitaire de Technologie. Les étudiants-chercheurs aident par exemple les petites entreprises de la région à concevoir ou à modéliser leurs produits sur ordinateur en trois dimensions. La communauté urbaine Creusot-Montceau a bénéficié d'un total de 36 millions d'euros du FEDER en 2000-2006.

Note aux éditeurs

Entre 2007 et 2013, la région bénéficiera d'un investissement européen total de **582 millions d'euros**, dont 185 millions proviennent du Fonds européen de développement régional (FEDER), 105 millions d'euros du Fonds social européen (FSE) et 292 millions d'euros du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) (voir <http://www.europe-bourgogne.fr/>).

Pour plus d'informations sur la contribution de la Politique de cohésion au plan européen de relance économique :

http://ec.europa.eu/regional_policy/funds/recovery/